



Bulletin Officiel

N° 4782 Vendredi 30 Janvier 2015

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

UBCI – AGO -	2
LA SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCE LLOYD TUNISIEN - AGE -	3

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTIELS

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE – STB -	4-6
BANQUE NATIONALE AGRICOLE – BNA -	7-9
TUNIS AIR	10-11
LES ATELIERS MECANIKES DU SAHEL – AMS -	12-13

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATL 2014-3 »	14
------------------------------------	----

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATTIJARI LEASING 2015-1 »	15-19
---	-------

COURBE DES TAUX

20

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

21-22

Le Président et l'ensemble du personnel du Conseil du Marché Financier présentent leur condoléance les plus attristées à toute la famille **KHEMIRI et EL BICH** suite au décès de leur chère et regretté e **Mme ILHEM KHEMIRI** employée en activité au CMF.

Que Dieu tout puissant lui accorde son infinie miséricorde dans son éternel Paradis.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE Siège Social : 139 Avenue de la Liberté – Tunis

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de l'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE sont conviés à 9 heures en Assemblée Générale Ordinaire le Jeudi 5 février 2015 à l'hôtel Regency -Gammarth, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Ratification des modes et délais de convocation de la présente AGO.
- 2- Lecture et approbation du Rapport annuel du Conseil d'Administration sur la gestion de la banque et du groupe UBCI au titre de l'Exercice 2013.
- 3- Lecture du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2013.
- 4- Lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes et approbation des conventions et opérations réglementées régies par les dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales ainsi que l'article 29 de la loi n°2001-65.
- 5- Approbation des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2013 et quitus aux Administrateurs.
- 6- Transfert de réserves facultatives à prélever sur la réserve « à régime spécial » et représentant la partie de cette réserve devenue disponible.
- 7- Affectation dans le compte « réserves facultatives » du montant représentant le solde du compte modification comptable au 31/12/2013.
- 8- Affectation des résultats de l'exercice 2013.
- 9 Fixation du montant des jetons de présence pour les Administrateurs.
- 10- Fixation du montant des jetons de présence pour les membres du comité permanent d'audit interne, du comité des risques et du comité exécutif de crédit.
- 11- Renouvellement du mandat de deux Administrateurs .
- 12- Ratification de la cooptation de trois nouveaux Administrateurs.
- 13- Information de l'AGO des fonctions de responsabilité occupées dans d'autres sociétés par les membres du Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article 192 du Code des Sociétés Commerciales

Les documents relatifs à l'assemblée générale seront à votre disposition au niveau de la Direction de la Stratégie et Développement au siège de la Banque sis au 139 avenue de la Liberté 1002- Tunis.

Important : pour pouvoir assister aux réunions de l'Assemblée Générale, tout actionnaire doit détenir au moins 10 actions.

Le Conseil d'Administration

AVIS DES SOCIETES

Assemblée Générale Extraordinaire

**La Société Tunisienne d'Assurance "Lloyd Tunisien" SA
Siège social : Avenue Tahar Haddad, Immeuble Lloyd
Les Berges du Lac, 1053 Tunis**

La Société Tunisienne d'Assurance "Lloyd Tunisien" informe ses actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire pour le Jeudi 05 Février 2015 à 15h, au siège social : Immeuble Lloyd Tunisien, AV Tahar Haddad les Berges du Lac, Tunis , afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Approbation de l'augmentation du capital social de 35 millions de dinars.
- 2- Modification corrélative de l'article 8 des statuts.
- 3- Pouvoirs au conseil d'administration.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE - STB-**

Siège Social :Rue Hédi NOUIRA - Tunis

La Société Tunisienne de Banque publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2014.

	DU 1/10/2014 AU 31/12/2014	DU 1/10/2013 AU31/12/2013	AU 31/12/2014	AU 31/12/2013	VAR %
1- Produits d'exploitation bancaires	135 637 009	133 526 881	499 600 072	449 104 405	11.24%
- Intérêts	108 640 063	108 173 849	394 174 141	351 734 742	12.07%
- Commissions en produits	15 136 082	16 687 767	60 631 105	59 642 886	1.66%
- Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement	11 860 864	8 665 265	44 794 826	37 726 777	18.73%
2- Charges d'exploitation bancaires	59 858 343	55 350 257	237 344 796	201 891 425	17.56%
- Intérêts encourus	58 773 728	53 421 480	232 360 094	196 566 531	18.21%
- Commissions encourues	1 084 615	1 928 777	4 984 702	5 324 894	-6.39%
3- Produit net bancaire	75 778 666	78 176 624	262 255 276	247 212 980	6.08%
4- Autres produits d'exploitation	1 712 245	1 391 094	5 418 563	4 759 128	13.86%
5- Charges opératoires	36 652 696	30 599 698	134 462 815	120 359 440	11.72%
- Frais de personnel	25 381 189	24 214 849	107 325 541	99 177 727	8.22%
- Charges générales d'exploitation	11 271 507	6 384 849	27 137 274	21 181 713	28.12%
6- Structure du portefeuille			735 488 455	490 057 548	50.08%
- Portefeuille-titres commercial			395 173 377	215 475 043	83.40%
- Portefeuille-titres d'investissement			340 315 078	274 582 505	23.94%
7- Encours des crédits (1)			7 473 057 141	7 234 775 560	3.29%
8- Encours des dépôts , dont			5 335 733 599	5 175 396 162	3.10%
- Dépôts à vue			1 992 831 712	1 875 366 414	6.26%
- Dépôts d'épargne			2 115 957 824	2 075 449 873	1.95%
9- Emprunts et ressources spéciales			490 968 658	519 002 541	-5.40%
10- Capitaux propres (2)			-113 327 258	1 629 403	

(1) les crédits sont présentés en encours bruts (compte non tenu des agios réservés et des provisions et ce, pour des besoins de comparabilité).

(2) les capitaux propres sont présentés hors résultat net de la période .

- Suite -

**BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31/12/2014**

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE

Les indicateurs d'activité trimestriels de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 31 décembre 2014 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les Normes comptables (NCT 21, 22, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

2. Principes comptables appliqués

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les revenus sont pris en compte en résultat de l'exercice à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés dans un compte de bilan « Agios réservés ».

Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte ».

2.2. Règles de classification et de constatation des revenus du portefeuille titres

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

2.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille d'investissement est composé de :

- Titres de participation : Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les plus values ne sont comptabilisées qu'au moment de la cession.

Les dividendes sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêtés des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées.

- Titres d'investissement : Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances.

Les revenus des titres à revenu fixe (obligations) sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

2.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial est composé de :

- Titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (Bons de trésor à court terme).
- Titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année. Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée. La prime sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

2.3. Règles de prise en compte des charges sur les dépôts de la clientèle et des ressources d'emprunts.

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêtés.
- Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

2.4. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel des billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellés en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation au cours de change en vigueur à la date d'arrêtés. L'écart dégagé est comptabilisé dans un compte de bilan « Ecart de conversion ».

- Suite -

FAITS SAILLANTS AU 31 DECEMBRE 2014

Au terme de l'exercice 2014, les indicateurs d'activité et de performance de la Société Tunisienne de Banque ont évolué comme suit :

- 1- Les dépôts de la clientèle** ont progressé de 160,3 Millions de Dinars ou 3,1% et se sont établis à 5.335,7 Millions de Dinars à fin décembre 2014 contre 5.175,4 Millions de Dinars une année auparavant. Cette évolution a caractérisé les dépôts faiblement rémunérés :
 - Dépôts à vue : **+117,5 Millions de Dinars ou 6,3%** pour s'établir à 1.992,8 Millions de Dinars et représenter 37,3% de l'ensemble des dépôts à fin décembre 2014 contre 1.875,4 Millions de Dinars ou une part de 36,2% à fin décembre 2013
 - Dépôts à terme : **-36,7 Millions de Dinars ou -3,4%**, une baisse qui traduit la volonté de la banque de limiter le recours à cette source de financement présentant des coûts assez élevés. L'encours des dépôts à terme s'est à cet égard situé à 1.044,1 Millions de Dinars à fin décembre 2014 contre 1.080,8 MD une année auparavant. Leur part dans le total des dépôts s'est en corollaire, repliée en revenant de 20,9% à 19,7%.
 - Dépôts d'épargne : **+ 40,5 Millions de Dinars ou 2%** pour atteindre 2.116 Millions de Dinars contre 2.075,4 Millions de Dinars une année auparavant.
 - **Les ressources d'emprunt** se sont élevées à 491 Millions de Dinars contre 519 Millions de Dinars à fin décembre 2013 enregistrant ainsi un fléchissement de 28 Millions de Dinars ou -5,4%. La régression enregistrée correspond essentiellement aux remboursements des annuités dues sur les emprunts obligataires et privés (- 33,7 Millions de Dinars)
- 2- Les crédits bruts à la clientèle** ont augmenté de 238,3 millions de dinars ou 3,3% pour s'établir à de 7.473,1 Millions de Dinars à fin décembre 2014 contre 7.234,1 Millions de Dinars de l'exercice 2013.
- 3- Le portefeuille titres commercial** a atteint un encours de 395,2 Millions de Dinars, en progression de 179,7 Millions de Dinars ou 83,4% par rapport à son niveau enregistré à fin décembre 2013 engendrée principalement par un accroissement des Bons du Trésor Assimilables gardés en portefeuille de la banque.
- 4- Le portefeuille titres d'investissement** s'est accru de 65,7 Millions de Dinars ou 23,9% pour atteindre 340,3 Millions de Dinars à fin 2014.
- 5- Le Produit Net Bancaire** s'est accru 15 Millions de Dinars ou 6,1% comparativement à son niveau enregistré à fin décembre 2013 pour passer de 247,2 Millions de dinars à 262,3 MD. Cette situation résulte d'une évolution plus importante des produits d'exploitation bancaire par rapport à celle des charges d'exploitation bancaire :
 - Produits d'exploitation bancaire : **+ 50,5 Millions de Dinars ou 11,2%**, passant de 449,1 Millions de Dinars à fin décembre 2013 à 499,6 Millions de Dinars à fin décembre 2014,
 - Charges d'exploitation bancaire : **+ 35,5 Millions de Dinars ou 17,6%**, lesquelles se sont établies à 237,3 Millions de dinars à fin décembre 2014 contre 201,8 Millions de dinars une année auparavant.
- 6- Les charges opératoires** ont enregistré une hausse de 14,1 Millions de dinars ou 11,7% et ont totalisé 134,5 Millions de Dinars à fin décembre 2014 contre 120,4 Millions de dinars une année auparavant. Cette progression a caractérisé :
 - la masse salariale : **+8,1 Millions de dinars ou 8,2%**
 - Les charges générales d'exploitation : **+6,0 Millions de dinars ou 28,1**

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**BANQUE NATIONALE AGRICOLE -BNA-**

Siège social : Rue Hédi Noura 1001 Tunis

La Banque Nationale Agricole –BNA- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2014.

LIBELLES	4ème Trimestre 2014	4ème Trimestre 2013	au 31.12.2014	au 31.12.2013	Variations Dec 2014 / Dec 2013
<u>1- Produits d'exploitation bancaire</u>	<u>163 650</u>	<u>138 671</u>	<u>593 868</u>	<u>539 846</u>	<u>10,0%</u>
a- Intérêts	141 824	113 505	494 384	430 945	14,7%
b- Commissions en produits	13 631	14 820	53 089	54 758	-3,0%
c- Revenus du portefeuille titres-commercial	5 319	8 026	23 744	34 771	-31,7%
d- Revenus du portefeuille d'investissement	2 876	2 320	22 651	19 372	16,9%
<u>2- Charges d'exploitation bancaire</u>	<u>66 951</u>	<u>58 584</u>	<u>249 773</u>	<u>216 398</u>	<u>15,4%</u>
a- Intérêts encourus	66 511	58 051	248 281	214 844	15,6%
b- Commissions encourues	440	533	1 492	1 554	-4,0%
<u>3- Produit net bancaire</u>	<u>96 699</u>	<u>80 087</u>	<u>344 095</u>	<u>323 448</u>	<u>6,4%</u>
<u>4- Autres produits d'exploitation</u>	<u>245</u>	<u>147</u>	<u>758</u>	<u>640</u>	<u>18,4%</u>
<u>5- Charges opératoires, dont :</u>	<u>47 965</u>	<u>46 495</u>	<u>184 447</u>	<u>160 731</u>	<u>14,8%</u>
a- Frais du personnel	38 130	37 182	147 950	126 975	16,5%
b- Charges Générales d'exploitation	8 362	8 069	31 174	28 114	10,9%
<u>6- Structure du portefeuille</u>			<u>767 167</u>	<u>593 005</u>	<u>29,4%</u>
a- Portefeuille titres-commercial			252 701	193 851	30,4%
b- Portefeuille d'investissement			514 466	399 154	28,9%
<u>7- Encours des crédits apparaissant au bilan</u>			<u>6 896 487</u>	<u>6 612 307</u>	<u>4,3%</u>
<u>8- Encours des dépôts, dont :</u>			<u>5 846 997</u>	<u>5 519 652</u>	<u>5,9%</u>
a- Dépôts à vue			1 488 285	1 476 625	0,8%
b- Dépôts d'épargne			2 037 668	1 971 688	3,3%
<u>9- Emprunts et ressources spéciales</u>			<u>372 677</u>	<u>394 589</u>	<u>-5,6%</u>
<u>10- Capitaux Propres *</u>			<u>559 513</u>	<u>544 349</u>	<u>2,8%</u>

* Compte non tenu du résultat de la période

- Suite -

**NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS
DE LA BNA ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014**

BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014

Les indicateurs arrêtés au 31 Décembre 2014 ont été établis en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles suivantes :

1- Règles de prise en compte des produits

Les produits perçus et comptabilisés d'avance et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêtés des indicateurs n'ont pas été constatés dans les produits d'exploitation bancaire.

Les intérêts et commissions bancaires courus et non échus sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire.

2- Règles de comptabilisation des charges

Les charges d'intérêts et les commissions décaissées et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêtés des indicateurs ne sont pas prises en compte dans les charges d'exploitation bancaire.

Les charges non décaissées, mais encourues à la date d'arrêtés, sont constatées dans les charges d'exploitation bancaire.

AUTRES NOTES EXPLICATIVES

1- Structure du portefeuille - titres

Le portefeuille - titres est classé en deux catégories. Le portefeuille – titres commercial et le portefeuille d'investissement. Le portefeuille titres - commercial comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme.

Le portefeuille d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile pour l'activité de la Banque.

L'encours du portefeuille titres est présenté net des provisions.

2- Encours des crédits

Les encours de crédits sont composés des comptes débiteurs, des autres concours à la clientèle, des crédits sur ressources spéciales et des créances agricoles abandonnées et prises en charge par l'Etat.

Ces encours sont présentés compte tenu des créances rattachées et nets des intérêts et agios réservés, des provisions sur les créances et des intérêts perçus d'avance.

3- Encours des dépôts

Les dépôts sont présentés compte tenu des dettes rattachées

4- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées

5- Capitaux propres

Les résultats enregistrés au 31.12.2014 et au 31.12.2013 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.

- Suite -

FAITS MARQUANTS A LA FIN DU QUATRIEME TRIMESTRE 2014

- L'encours des créances sur la clientèle a atteint **6.896** millions de dinars au 31.12.2014 contre **6.612** millions de dinars au 31.12.2013, enregistrant ainsi une augmentation de **4,3%**.
- Les dépôts de la clientèle ont enregistré, entre Décembre 2013 et Décembre 2014 une augmentation de **327** millions de dinars, soit un taux d'accroissement de **5,9%**.
- Les produits d'exploitation bancaire ont atteint **594** millions de dinars au 31.12.2014 contre **540** millions de dinars au 31.12.2013, enregistrant une augmentation de **54** millions de dinars, soit un taux d'accroissement de **10%**.
- Les charges d'exploitation bancaire ont, par la même, enregistré une augmentation de **33** millions de dinars, en passant de **216** millions de dinars au 31.12.2013 à **249** millions de dinars au 31.12.2014, soit un taux d'accroissement de **15,4%**.
- Le produit net bancaire s'est établi à **344** millions de dinars au 31.12.2014 contre **323** millions de dinars au 31.12.2013, enregistrant ainsi une progression de **6,4%**.
- Le montant total des charges opératoires a progressé de **14,8%** entre Décembre 2013 et Décembre 2014. Cette évolution s'explique essentiellement par l'effet de la souscription, durant l'exercice 2014, de deux contrats d'assurance épargne collective, le premier pour financer l'indemnité de départ à la retraite et le deuxième pour financer la retraite complémentaire du personnel et dont les primes d'assurance pour l'année 2014 s'élèvent respectivement à **6,1** millions de dinars et **3,3** millions de dinars. Il est à noter que la banque a procédé en 2014 à la reprise des provisions sur les indemnités de départ à la retraite déjà constituées sur les exercices antérieurs pour un montant de **11,8** millions de dinars.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR -**

Siège social : Boulevard du 7 novembre 1987 - 2035 Tunis

La Société Tunisienne de l'Air - TUNISAIR - publie, ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2014.

Indicateurs d'activité	Unité	4 ^{ème} TR 2014 (provisoire)	4 ^{ème} TR 2013	31/12/2014 (provisoire)	Année 2013
Nombre de passagers par catégorie*(3)	Passager	668 842	837 369	3 523 107	3 712 968
Régulier + supplémentaire*(3)	Passager	615 530	766 695	3 054 524	3 291 920
Charte + pélerinage*(3)	Passager	53 312	70 674	468 583	421 040
Nombre d'heures Chartes*(3)	Heures	1 098	1 473	10 873	10 058
Nombre d'heures louées*	Heures	320	19	1 358	1 113
Passagers - kilomètres transportés (PKT)*	Milliers	978 993	1 160 023	5 141 807	5 239 509
Sièges-kilomètres offerts (SKO)*(3)	Milliers	1 424 152	1 691 622	7 161 783	7 428 702
Coefficient de remplissage*(3)	%	68,7%	68,6%	71,8%	70,5%
Coefficient de chargement*(3)	%	64,0%	62,6%	67,3%	63,6%
Tonnage fret et poste*(3)	Tonne	1 727	2 089	7 156	8 131
Tonnes-kilomètres transportées*(3)	Tonne Kilometre	96 954 017	117 925 097	517 833 523	527 831 000
Tonnes-kilomètres offertes*(3)	Tonne Kilometre	151 460 456	188 413 913	769 008 202	828 740 000
Part de Marché*	%	35,6%	37,2%	33,7%	34,1%
Ponctualité Flotte*	%	58,0%	48,0%	52,0%	51,0%
Utilisation Flotte	Heures par jour par avion	6,65	6,72	7,60	7,42
Recette moyenne / passager (vois réguliers)*(3)	Dinars	246	228	253	239
Recette moyenne / heures de vol (chartes)*(3)	Dinars	13 908	12 026	12 504	12 300
Revenus de transport par catégorie*(3) (4)	MD	200,648	232,928	1 077,124	1 068,421
Activité régulière + supplémentaire *(3) (4)	MD	179,038	207,929	916,048	924,190
Activité charte + pélerinage*(3)	MD	15,264	17,712	135,952	123,711
activité fret+poste*(3)	MD	6,346	7,278	25,124	20,520
Dépense assistance commerciale*	MD	16,587	24,876	78,612	89,597
Dépenses Assistance Catering*(3)	MD	4,228	5,052	20,571	21,740
Redevances Aéroportuaires*	MD	88,536	100,922	295,131	298,960
Loyer Avions	MD	2,839	0,109	10,862	6,298
Assurances Avions	MD	2,291	2,409	8,689	9,749
Charges d'entretien et réparation* (3)	MD	20,051	7,293	44,422	28,535
Dépenses Carburants* (3)	MD	57,159	75,157	309,853	332,236
Charges de personnel (2)	MD	47,297	46,721	164,850	164,088
Effectif	Employé	3 761	3 711	3 761	3 711
Nombre d'avions en exploitation (6)	Avion	30	31	32	32
Propriété de Tunisair	Avion	26	27	28	28
Leasing	Avion	4	4	4	4
Amortissements Avions (3)	MD	24,711	24,860	105,924	104,329
Liquidité et équivalents de liquidité (3)	MD	97,670	107,010	97,670	107,010
Endettement (5)	MD	612,847	616,000	612,847	616,000
Charges Financières	MD	2,274	4,720	8,421	11,755
Redevances de leasing (principal)	MD	5,942	5,001	23,089	15,916
Produits financiers (3)	MD	0,568	0,610	2,483	2,535

- Suite -

(1) Les indicateurs d'activité des rubriques ci-après sont d'ordre financier et non comptable, c'est-à-dire déterminés en termes de flux financiers (encaissements décaissements)

- Liquidités et équivalents de liquidité
- Redevances de leasing
- Charges financières

(2) Masse salariale

(3) Les chiffres du 4^{ème} trimestre 2013 ont été rectifiés compte tenu des réalisations effectives

(4) Les revenus du transport par catégorie comportent les redevances d'embarquement et de sécurité collectées

(5) Cet indicateur d'activité concerne les emprunts pour acquisition des avions à long et à court terme

(6) Nombre d'avions en exploitation au cours de l'année

* Estimation

Fait marquants:

Une diminution des prix du carburant en moyenne par tonne de 8,4 % par rapport au 4^{ème} trimestre 2013.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Les Ateliers Mécaniques du Sahel S.A.**

Siège social : Boulevard Ibn Khaldoun –BP 63- 4018 Sousse- Tunisie

La société Les Ateliers Mécaniques du Sahel - AMS publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2014.

INDICATEURS D'ACTIVITE DU QUATRIEME TRIMESTRE 2014

	Unité	4ème Trimestre			Cumul période du 01/01 au 31/12		
		2014	2013	Variation en %	2014	2013	Variation en %
Chiffre d'affaires Net	DT	6 567 229	7 536 164	-13%	27 975 043	27 450 822	2%
<i>Chiffre d'affaires local</i>	DT	<i>6 497 078</i>	<i>7 475 285</i>	<i>-13%</i>	<i>27 105 867</i>	<i>26 962 636</i>	<i>1%</i>
<i>Chiffre d'affaires à l'exportation</i>	DT	<i>70 151</i>	<i>60 879</i>	<i>15%</i>	<i>869 176</i>	<i>488 186</i>	<i>78%</i>
Production	DT	10 458 700	8 615 451	21%	34 971 467	33 595 309	4%
Investissements	DT	767 099	754 914	2%	1 631 107	1 748 776	-7%
<i>Investissements corporels et incorporels</i>	DT	<i>767 099</i>	<i>754 914</i>	<i>2%</i>	<i>1 631 107</i>	<i>1 748 776</i>	<i>-7%</i>
Structure de l'endettement	DT	30 376 038	27 814 156	9%	30 376 038	27 814 156	9%
<i>Endettement à LMT</i>	DT	<i>8 323 600</i>	<i>7 396 318</i>	<i>13%</i>	<i>8 323 600</i>	<i>7 396 318</i>	<i>13%</i>
<i>Endettement à CT</i>	DT	<i>15 723 866</i>	<i>15 093 255</i>	<i>4%</i>	<i>15 723 866</i>	<i>15 093 255</i>	<i>4%</i>
<i>Découverts bancaires</i>	DT	<i>6 328 571</i>	<i>5 324 583</i>	<i>19%</i>	<i>6 328 571</i>	<i>5 324 583</i>	<i>19%</i>

(1) Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont la comptabilité générale.

(2) Les chiffres arrêtés au 31/12/2014 restent provisoires jusqu'à l'approbation des états financiers.

(3) Les chiffres relatifs à l'année 2013 sont conformes au rapport du commissaire aux comptes.

Commentaires :**Chiffre d'affaires**

A la clôture du quatrième trimestre 2014, la société les Ateliers Mécaniques du Sahel a réalisé un chiffre d'affaires NET de 27 975 043 DT contre 27 450 822 DT pour la même période de 2013 enregistrant ainsi une augmentation de 2%.

Le chiffre d'affaires hors marché a enregistré une hausse de 16% par rapport à 2013 pour atteindre 17 011 139 DT contre 14 697 262 DT. Chose qui va impacter positivement la marge brute puisque l'exécution des marchés publics dégage des faibles marges.

- Suite -

Le chiffre d'affaires à l'export a enregistré une hausse de 78% en passant de 488 186 DT en 2013 à 869 176 DT en 2014.

Le faible niveau d'augmentation du chiffre d'affaires global par rapport à 2013 est expliqué principalement par l'absence de facturation des marchés publics pour la SONEDE et la SNDP qui était de 3 630 443 DT durant l'année 2013.

- Le niveau d'augmentation des ventes s'est ralenti suite la régression de la demande du marché (en inox et en robinetterie) influencée par la situation socio-économique du.

Production

Au 31 décembre 2014, la valeur de la production des produits finis a atteint 34 971 467 DT contre une valeur de 33 595 309 DT à la clôture de l'année 2013 enregistrant ainsi une hausse de 4%.

Investissement

Les investissements cumulés (incorporels & corporels) ont atteint, à la clôture de l'année 2014, 1 631 107 DT qui consistent principalement en l'acquisition des machines pour l'activité « casserolierie » permettant l'augmentation et l'amélioration de la capacité de production.

Endettement

La valeur de l'endettement de la société au 31 décembre 2014 s'élève à 30 376 038 DT, enregistrant ainsi une hausse de 9% par rapport au 31 décembre 2013 dont la valeur s'élevait à 27 814 156 DT.

AVIS DES SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE

« ATL 2014-3 »

L'intermédiaire en bourse BNA Capitaux porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire «**ATL 2014-3**» de **20 000 000 DT** susceptible d'être **porté à un maximum de 40 000 000 DT**, ouvertes au public le **08 décembre 2014**, ont été clôturées le **22 janvier 2015**, pour un montant de **40 000 000 DT**.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2014 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2015 ainsi que des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2015. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Cet avis annule et remplace ceux publiés aux Bulletins Officiels du CMF en date des 15/01/2015, 16/01/2015, 19/01/2015 et 20/01/2015

Emprunt Obligataire «Attijari Leasing 2015-1»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire de Attijari Leasing réunie le **27 mai 2014** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite de 60 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal de 1 an, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions de leurs émissions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration de Attijari Leasing réuni le **17 décembre 2014** a décidé d'émettre un emprunt obligataire et a délégué au Directeur Général les pouvoirs pour fixer les conditions définitives dudit emprunt.

A cet effet, le Directeur Général de Attijari Leasing a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « Attijari Leasing 2015-1 » comme suit :

- Montant de l'emprunt : 20 millions de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 millions de dinars;
- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,60% ;
- Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,80% ;
- Catégorie C : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,30%.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 20 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 de dinars, divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **29 janvier 2015** et clôturées au plus tard le **22 avril 2015**. Ils peuvent être clôturés sans préavis dès que le montant de l'émission (30 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **22 avril 2015**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

- Suite -

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **22 avril 2015**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **29 avril 2015** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du 29 janvier 2015 auprès de Attijari Leasing, sise à Rue du Lac d'Annecy -1053 les Berges du lac.

But de l'émission

Cet emprunt obligataire rentre dans le cadre de la mobilisation des fonds nécessaires à la réalisation du financement prévu au titre de l'année 2015 des opérations de leasing mobiliers et immobiliers qui s'élèvent à 255 millions de dinars.

En effet, le besoin total du financement en ressources obligataires prévu au titre de l'année 2015 est de 60 millions de dinars.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « Attijari Leasing 2015-1 »
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaires.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations souscrites délivrée par un intermédiaire en bourse agréé mandaté par Attijari Leasing ou par la société émettrice elle-même (un avis dans ce sens sera publié par Attijari Leasing au Bulletin Officiel du CMF).

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payable intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **22 avril 2015**, seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **22 avril 2015** soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- ✓ Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,60% brut par an ;
- ✓ Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,80% brut par an ;
- ✓ Catégorie C : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,30% brut par an.

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**

7,60% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis

- Suite -

- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :**

7,80% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

- **Pour la catégorie C d'une durée de 5 ans :**

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,30% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 230 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois **d'avril** de l'année N-1 au mois de **mars** de l'année N.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour les deux Catégories A et C et à la troisième année pour la Catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **22 avril 2020** pour les deux Catégories A et C et le **22 avril 2022** pour la Catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Païement :

Le païement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **22 avril** de chaque année.

Le premier païement des intérêts aura lieu le **22 avril 2016**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **22 avril 2016** pour les catégories A et C et le **22 avril 2018** pour la catégorie B.

Les païements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de 7,60 % l'an pour le présent emprunt.

Pour les obligations de la Catégorie B, ce taux est de 7,80% l'an pour le présent emprunt

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence.

Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de décembre 2014 (à titre indicatif) qui est égale à 4,8242%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de vie de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 7,1242%.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,30% et ce, pour un souscripteur qui conservait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

- **Durée totale:**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- ✓ 5 ans pour les deux Catégories A et C.
- ✓ 7 ans dont 2 années de grâce pour la catégorie B.

- Suite -

- **Durée de vie moyenne:**

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal, C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt «Attijari Leasing 2015-1» est comme suit:

- ✓ 3 années pour les deux Catégories A et C.
- ✓ 5 années pour la catégorie B.

- **Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,732 années** pour la catégorie A et **4,273 années** pour la catégorie B.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

Le 07 février 2014, Fitch Ratings a confirmé les notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit:

- ✓ Note à long terme : BB + (tun) ;
- ✓ Note à court terme : B (tun) ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Le 14 mars 2014, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé de nouveau les mêmes notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note « **BB+** » (tun) à l'emprunt objet de la présente Note d'Opération en date du **06 janvier 2015**.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente Note d'Opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, auprès de Attijari Leasing.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les porteurs des obligations peuvent se réunir en une Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires. L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des porteurs des obligations et à son représentant. Le représentant de l'Assemblée Générale des porteurs des obligations a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «Attijari Leasing 2015-1» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par un intermédiaire en bourse qui sera désigné par Attijari Leasing ou par la société émettrice elle même (un avis dans ce sens sera publié par Attijari Leasing dans le Bulletin Officiel du CMF).

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférents.

Marché des titres

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger un intermédiaire en Bourse de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt

- Suite -

«Attijari Leasing 2015-1» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Attijari Leasing s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «Attijari Leasing 2015-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux de fait que certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du 13/01/2015 sous le numéro 15-0887, du document de référence « Attijar Leasing 2014 » enregistré par le CMF en date du 19/09/2014 sous le n°14-006 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2014 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2015 ainsi que des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2015.

La présente note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Attijari Leasing, rue du Lac d'Annecy-1053 Les Berges du Lac et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les indicateurs d'activité de Attijari Leasing relatifs au quatrième trimestre 2014 ainsi qu'au premier trimestre 2015 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 30 JANVIER 2015

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,948%		
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,952%	1 003,880
TN0008002941	BTC 52 SEMAINES 24/02/2015		4,958%	
TN0008002958	BTC 52 SEMAINES 24/03/2015		4,970%	
TN0008002974	BTC 52 SEMAINES 21/04/2015		4,983%	
TN0008003006	BTC 52 SEMAINES 01/09/2015		5,041%	
TN0008003022	BTC 52 SEMAINES 29/09/2015		5,053%	
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		5,059%	1 000,109
TN0008003030	BTC 52 SEMAINES 27/10/2015		5,065%	
TN0008003048	BTC 52 SEMAINES 24/11/2015		5,077%	
TN0008003055	BTC 52 SEMAINES 22/12/2015		5,090%	
TN0008003063	BTC 52 SEMAINES 26/01/2016		5,105%	
TN0008003071	BTC 52 SEMAINES 16/02/2016	5,114%		
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,146%	1 003,363
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,431%	914,076
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		5,514%	995,643
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,795%	1 022,933
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"	6,046%		980,373
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		6,140%	980,005
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,161%	793,770
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,193%	978,357
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,311%	968,074
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"	6,397%		958,590
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,463%	1 027,557
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,473%	950,402
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"	6,543%		963,025

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	153,079	153,495	153,509		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
2 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	13,510	13,549	13,550		
3 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,995	99,891	99,894		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
4 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,392	1,396	1,397		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
5 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	37,429	37,516	37,519		
6 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	50,906	51,028	51,032		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
7 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	164,460	163,586	163,982		
8 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	578,304	578,525	578,545		
9 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,984	114,016	114,528		
10 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	125,520	125,814	126,300		
11 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	120,253	121,208	121,682		
12 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	112,606	112,547	112,784		
13 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,252	96,269	96,858		
14 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	134,724	131,099	130,970		
15 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	93,485	91,517	91,048		
16 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,726	102,460	102,355		
17 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	102,094	102,458		
18 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	102,493	102,891		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
19 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 439,180	1 443,812	1 445,911		
20 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 385,305	2 392,240	2 394,547		
21 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	112,115	110,312	110,124		
22 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	104,580	103,908	103,952		
23 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	130,887	130,912	131,080		
24 FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 207,035	1 217,177	1 218,783		
25 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	133,033	130,567	130,588		
26 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	16,255	16,107	16,180		
27 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 158,963	5 118,553	5 134,105		
28 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 004,703	4 976,169	4 990,639		
29 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,329	2,324	2,321		
30 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,022	2,026	2,025		
31 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,116	1,101	1,102		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
32 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	13/05/14	4,094	108,488	108,845	108,857
33 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	14/04/14	3,727	103,995	104,280	104,289
34 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	17/04/14	3,865	106,020	106,349	106,363
35 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	26/05/14	4,080	102,733	103,064	103,076
36 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	12/05/14	4,012	103,916	104,280	104,293
37 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	26/05/14	3,612	106,837	107,086	107,095
38 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	26/05/14	4,223	104,303	104,674	104,686
39 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	05/05/14	4,127	102,996	103,295	103,305
40 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	05/05/14	3,877	103,089	103,345	103,354
41 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	23/05/14	3,802	105,095	105,391	105,401
42 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/14	3,639	102,119	102,406	102,416
43 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	19/05/14	3,906	104,165	104,502	104,513
44 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	29/05/14	3,485	104,217	104,538	104,549
45 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	21/05/14	3,888	106,676	107,007	107,018
46 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	22/04/14	3,914	105,639	105,962	105,973
47 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	02/06/14	3,121	103,337	103,628	103,637
48 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/14	3,703	102,629	102,937	102,947
49 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/14	3,802	104,702	105,033	105,044
50 SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	30/05/14	4,035	102,786	103,127	103,138
51 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	29/05/14	3,596	103,707	104,043	104,053
52 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	02/06/14	3,198	104,892	105,204	105,213
53 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	26/05/14	4,094	102,652	102,993	103,005
54 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	14/04/14	4,013	103,615	103,950	103,962
55 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	30/05/14	3,270	104,957	105,237	105,247
56 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	16/05/14	3,527	102,377	102,678	102,689

<i>TITRES OPCVM</i>		<i>TITRES OPCVM</i>		<i>TITRES OPCVM</i>		<i>TITRES OPCVM</i>		
<i>FCP OBLIGAIRES - VL QUOTIDIENNE</i>								
57	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	21/04/14	0,365	10,527	10,558	10,559
58	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	30/05/14	3,667	102,823	103,081	103,089
59	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	3,543	104,004	104,354	104,367
60	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	100,038	100,043
<i>FCP OBLIGAIRES - VL HEBDOMADAIRE</i>								
61	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	3,766	101,462	101,705	101,788
<i>SICAV MIXTES</i>								
62	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	13/05/14	0,763	65,830	65,401	65,392
63	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	26/05/14	2,427	148,724	147,045	146,957
64	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	26/05/14	24,533	1 489,820	1 484,534	1 484,468
65	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	05/05/14	3,042	113,033	113,064	113,086
66	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	05/05/14	1,820	112,063	111,678	111,662
67	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	26/05/14	0,559	85,430	85,188	85,148
68	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/05/14	0,409	17,176	17,219	17,251
69	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/14	6,265	272,658	275,097	275,463
70	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	30/05/14	0,950	32,349	32,097	32,036
71	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	30/05/14	26,541	2 419,706	2 390,585	2 396,568
72	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	15/05/14	2,017	78,209	76,808	76,699
73	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	13/05/14	1,369	57,858	57,746	57,760
74	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	16/05/14	1,198	100,944	99,040	99,027
75	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	16/05/14	1,014	110,547	107,292	107,147
76	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	16/05/14	0,178	97,573	94,718	94,565
<i>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</i>								
77	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	21/04/14	0,245	11,421	11,441	11,441
78	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	21/04/14	0,152	12,387	12,471	12,485
79	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	21/04/14	0,122	15,946	15,988	16,005
80	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	21/04/14	0,273	14,845	14,988	15,016
81	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	26/05/14	0,232	13,041	13,026	13,038
82	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,083	11,559	11,516	11,516
83	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,162	10,671	10,662	10,673
84	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,259	10,723	10,747	10,749
85	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	20/05/14	1,213	127,420	127,586	127,694
86	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	20/05/14	1,739	124,932	124,460	124,406
87	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	23/05/14	0,278	11,080	10,614	10,579
88	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	05/05/14	2,642	109,024	107,183	107,082
89	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	30/05/14	0,218	20,475	20,301	20,324
90	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	20/05/14	0,202	76,592	73,831	73,893
91	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	79,825	76,563	76,573
92	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	30/05/14	2,569	98,109	97,694	97,689
93	FCP BIAT-CROISSANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	-	-	86,054	85,159	85,284
94	FCP BIAT-EQUILIBRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	-	-	98,010	96,685	96,574
95	FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	06/05/14	0,432	104,629	104,481	104,542
96	FCP GENERAL DYNAMIQUE	CGI	30/09/13	-	-	9,319	8,980	8,961
97	FCP AL BARAKA	CGI	30/09/13	-	-	7,293	7,077	7,045
98	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	105,862	102,639	102,412
<i>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</i>								
99	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	23/04/14	1,978	103,033	104,081	104,123
100	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	23/04/14	1,018	99,614	99,614	99,865
101	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	06/05/14	3,779	140,321	140,696	140,164
102	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	23/05/14	0,124	10,578	10,274	10,200
103	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	2,674	122,856	121,115	119,951
104	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	3,295	121,140	120,701	120,112
105	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	1,954	104,666	104,829	104,799
106	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	0,103	104,777	103,574	103,258
107	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	2,758	177,008	178,778	181,908
108	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	2,876	163,377	164,976	167,417
109	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	5,168	144,094	145,121	146,616
110	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	11 701,904	12 010,701	12 131,463
111	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,545	18,385	18,622
112	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	134,499	134,744	135,491
113	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,934	103,451	104,232
114	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES *	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	85,902	En dissolution	En dissolution
115	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	21/05/14	0,806	117,445	117,960	121,315
116	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 818,505	8 781,054	8 758,245
117	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	30/05/14	0,098	9,085	8,945	8,990
118	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	99,599	98,506	99,135
<i>FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE</i>								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	99,585	99,913
<i>FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE</i>								
120	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	30/05/14	0,041	8,892	8,786	8,844
121	CEA ISLAMIC FUND	UGFS-NA	09/12/14	-	-	99,181	98,975	98,652

* En dissolution pour expiration de la durée de vie

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
 Mr. Salah Essayel